



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA COMMISSION ET L'INSTITUT INTERAMÉRICAINS LANCENT UN CONCOURS D'AFFICHES

Washington, D.C., 16 avril 2009 — La Commission interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH) et l'Institut interaméricain des Droits de l'Homme lancent un concours de conception d'affiches afin de souligner le 50^e anniversaire de la création de la CIDH.

Ayant comme slogan "La CIDH à la défense des droits de la personne", le concours comportera deux catégories: une pour la participation des enfants et adolescents de 12 à 17 ans et l'autre pour la participation des jeunes adultes de 18 à 23 ans. La date limite de présentation sera le 31 août 2009. Le premier prix consistera en 500 \$(US) et un diplôme de reconnaissance. La CIDH publiera sur son site internet les projets gagnants ainsi que les finalistes et organisera une exposition où seront également exposées les œuvres des finalistes.

Le concours de conception d'affiches fait partie d'une série d'activités prévues pour célébrer les 50 ans écoulés depuis l'adoption de la décision de créer la CIDH, le 18 août 1959, lors de la cinquième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, à Santiago du Chili.

Étant un organe principal et autonome de l'Organisation des États Américains (OÉA), le mandat de la CIDH découle de la Charte de l'OÉA et de la Convention interaméricaine des Droits de l'Homme. La Commission interaméricaine a le mandat de promouvoir le respect et la défense des droits de la personne dans la région et de servir d'organe consultatif en la matière. La Commission est composée de sept membres indépendants qui agissent à titre personnel, non en tant que représentants d'un pays en particulier, et qui sont élus par l'Assemblée générale de l'OÉA.

L'Institut interaméricain des Droits de l'Homme (IIDH) a été créé en 1980, par un accord entre la Cour interaméricaine des Droits de l'Homme et la République du Costa Rica, comme institution académique internationale indépendante pour la promotion des droits de la personne et la démocratie dans les Amériques. L'IIDH collabore avec la Cour interaméricaine des Droits de l'Homme ainsi qu'avec la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme et travaille dans tous les secteurs de la société civile, avec les gouvernements des pays de la région, ainsi qu'avec les organisations internationales, particulièrement celles qui œuvrent au sein de l'Organisation des États Américains. Le siège de l'IIDH est à San José au Costa Rica, et son bureau régional pour l'Amérique du Sud est situé dans les locaux de l'OÉA dans le Palacio del MERCOSUR à Montevideo, Uruguay.

Liens utiles

[Règlements de la compétition](#)

Contact de presse: María Isabel Rivero - Tél. (202) 458-3867 - Cell (202) 215-4142 - E-mail: cidh-prensa@oas.org

Pour s'abonner ou se désabonner à la liste de distribution des communiqués de presse de la CIDH, svp inscrivez votre adresse électronique dans le formulaire suivant : [this form](#).